



COMPTE RENDU du jeudi 9 mars 2017 **REUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL DES QUARTIERS**

Présents :

Monsieur Rémy Rebeyrotte, maire d'Autun – Monsieur Roger Vernay, adjoint au maire – Madame Cathy Nicolao-Valacci, adjoint au maire – Madame Sylvia Sontrop, directrice générale de services – Monsieur Damien Herlem, directeur du cabinet du maire – Monsieur Christophe Chevaux, coordonnateur du conseil des quartiers -

Excusés :

Mme Gatier, adjoint au maire – Monsieur Mickaël Mirabel - Monsieur Jean-Baptiste Boudot – Monsieur Dominique Bougaud – Madame Valérie Lamalle

Monsieur le maire débute la réunion en expliquant la nouvelle formule de travail en commun des quartiers pour faire mieux vivre la ville et réaliser un certain nombre de petits travaux.

Une enveloppe de 20.000€ est prévue pour l'année pour la réalisation de ces travaux.

Il réexplique le redécoupage en 5 quartiers des 8 anciens (en groupant : les Hauts-Quartiers avec Couhard et Fragny – le centre-ville et La Croix-Verte et Saint-Pantaléon avec Pont l'Évêque) avec 5 personnes représentant leurs quartiers pour former un groupe de 30 personnes maximum pour mieux travailler.

Monsieur le maire fait un tour de table pour les personnes présentes.

M. Christophe Chevaux, coordonnateur, donne lecture de la charte écrite :

- pour l'organisation du conseil des quartiers
un comité de pilotage est installé, 3 commissions composées du comité de pilotage, des intervenants et techniciens auront lieu pour le cadre de vie, le vivre ensemble et l'événementiel.

- pour le fonctionnement du conseil des quartiers
31 membres pour les 5 quartiers
le conseil est installé pour 3 ans
1 commission 1 fois par trimestre ou toutes les 3 ou 4 semaines en fonction des projets et des disponibilités des membres
2 à 3 séances plénières par an à la demande du comité de pilotage.

Les membres du conseil émettent des propositions d'action pour des projets de sécurité qui entrent dans le la vie et le cadre de vie du Citoyen.

Monsieur le maire propose de prochaines dates de réunion dans le courant du mois d'avril.